

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 06 Avril 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Votants : 15

Présents : 11

Suffrages exprimés : 11

L'an deux mille vingt-trois et le six avril à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BERTHET Paul, CONTANT Bruno, COUDURIER FAURE Christiane, DESMARIS Christian, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, FONTAINE Vanessa, GROSBON Béatrice, KONEY Amandine, PAGNEUX Mallory, PAQUELET Damien.

Absents excusés : CHEVRIER Fabrice, GROSBON Béatrice, LACOUR Delphine, TATON Mélanie

Date de convocation : 30 Mars 2023

Madame Mallory PAGNEUX a été élue secrétaire de la séance.

Il n'y a pas de remarque sur le précédent compte rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

### **COMMISSIONS FINANCES**

#### **Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA REPARTITION DU PRODUIT AMENDES DE POLICE – CHEMINEMENT DOUX**

Monsieur le Maire informe son Conseil que dans le cadre du projet « cheminement doux », la commune de Chevroux peut prétendre bénéficier de la dotation relative à la répartition des amendes de police à l'effet de l'aider à financer les travaux afférents à la circulation et à la sécurité routière.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**ACCEPTE** de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour le projet « cheminement doux ».

**S'ENGAGE** à prendre en charge le reste à payer qui ne serait pas pris en charge.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

**Objet : Location appartement au 22 route de Manziat**

Le Maire informe le Conseil que Monsieur VINCENT Jean sollicite la location de l'appartement communal situé au 22 route de Manziat (section A n° 743) à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2023. Il demande à l'assemblée de fixer le montant du loyer mensuel à 521.73 €. Le loyer est révisable le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** Monsieur VINCENT Jean en qualité de locataire de l'appartement communal, sis 22 route de Manziat à CHEVROUX.

**FIXE** le dépôt de garantie à la somme de 521.73 €, équivalent à un mois de loyer.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à établir le bail de location à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.

**CHARGE** Monsieur le Maire de la suite du dossier.

**Objet : DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) – Ecole Maternelle**

Monsieur le Maire informe son Conseil que dans le cadre du projet « sécurisation école maternelle », la commune de Chevroux peut prétendre à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Cette subvention vise à soutenir financièrement les projets d'investissement des communes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** de transmettre un dossier de DETR dans le cadre du projet « sécurisation école maternelle », à la préfecture.

**S'ENGAGE** à prendre en charge le reste à payer qui ne serait pas pris en charge.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

**Objet : Vote du taux d'imposition des taxes locales - Annule et remplace la délibération 2022/03-7**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée les différents taux à définir en Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,  
Après examen des chiffres et  
Après avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition des taxes locales à savoir :

Taxe foncière (bâti) :	24.07 %
Taxe foncière (non bâti) :	37.49 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	9.29 %

**Objet : Vote du budget primitif assainissement collectif 2023 – Annule et remplace la délibération 2022/03-16**

Le Maire présente les propositions pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal, après examen des chiffres,

**PRECISE** que le budget de l'exercice a été établi en conformité avec la nomenclature M49.

**ADOpte** à l'unanimité et **VOTE** par chapitre, **LE BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023**, arrête comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : **163 801.67 €**

Dépenses et recettes d'investissement : **216 915.38 €**

**Objet : PLAN DE FINANCEMENT PROJET CHEMINEMENT DOUX**

Monsieur le Maire informe son Conseil que dans le cadre du projet « cheminement doux », la commune de Chevroux doit valider le plan de financement ci-dessous :

**Récapitulatif cout de l'opération**

Etude	6 750,00 €
Complément topographique	3 500,00 €
Maitrise d'œuvre	39 000,00 €
Diagnostic AMIANTE	6 000,00 €
Diagnostic réseau EP	10 000,00 €
Cout des travaux	863 715,00 €
<b>Montant total</b>	
<b>HT</b>	<b>928 965,00 €</b>
TVA	185 793,00 €
<b>Montant total</b>	
<b>TTC</b>	<b>1 114 758,00 €</b>

**Récapitulatif financement**

ETAT DETR	100 000,00 €	8,97%
Conseil régional	100 000,00 €	8,97%
Conseil départemental	150 000,00 €	13,46%
Communauté de commune B&S	- €	0,00%
Fond vert	100 000,00 €	8,97%
<b>Total Subvention</b>	<b>450 000,00 €</b>	<b>40,37%</b>
Commune	664 758,00 €	59,63%
Dont FCTVA	171 895,68 €	15,42%

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTTE** le plan de financement pour le projet « cheminement doux ».

## **Objet : PLAN DE FINANCEMENT PROJET DEMENAGEMENT MONUMENT AUX MORTS**

Monsieur le Maire informe son Conseil que dans le cadre du projet « déménagement monument aux morts », la commune de Chevroux doit valider le plan de financement ci-dessous :

### **Récapitulatif cout de l'opération**

Etude	- €
Complément topographique	- €
Maitrise d'œuvre	- €
Diagnostic AMIANTE	- €
Diagnostic réseau EP	- €
Cout des travaux	133 345,00 €
<b>Montant total</b>	
<b>HT</b>	<b>133 345,00 €</b>
TVA	26 669,00 €
<b>Montant total</b>	
<b>TTC</b>	<b>160 014,00 €</b>

### **Récapitulatif financement**

ETAT DETR	33 000,00 €	20,62%
Conseil régional	10 000,00 €	6,25%
Conseil départemental	32 000,00 €	20,00%
Communauté de commune B&S	- €	0,00%
Fond vert	- €	0,00%
<b>Total Subvention</b>	<b>75 000,00 €</b>	<b>46,87%</b>
Commune	85 014,00 €	53,13%
Dont FCTVA	24 674,16 €	15,42%

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** le plan de financement pour le projet « déménagement monument aux morts ».

## **Objet : PLAN DE FINANCEMENT PROJET AMENAGEMENT DE SECURISATION RD1 ET RD47**

Monsieur le Maire informe son Conseil que dans le cadre du projet « aménagement de sécurisation RD1 et RD47 », la commune de Chevroux doit valider le plan de financement ci-dessous :

## Récapitulatif cout de l'opération

Etude	600,00 €	
Complément topographique	- €	
Maitrise d'œuvre	3 900,00 €	
Diagnostic AMIANTE	- €	
Diagnostic réseau EP	- €	
Cout des travaux	66 310,00 €	
<b>Montant total</b>		
HT	<b>70 810,00 €</b>	
TVA	14 162,00 €	
<b>Montant total</b>		
TTC	<b>84 972,00 €</b>	

## Récapitulatif financement

ETAT DETR	15 000,00 €	17,65%
Conseil régional	- €	0,00%
Conseil départemental	15 000,00 €	17,65%
Communauté de commune B&S	- €	0,00%
Fond vert	- €	0,00%
<b>Total Subvention</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>35,31%</b>
Commune	54 972,00 €	64,69%
Dont FCTVA	13 102,68 €	15,42%

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** le plan de financement pour le projet « aménagement de sécurisation RD1-RD47 ».

### **Objet : PLAN DE FINANCEMENT PROJET AMENAGEMENT COUR D'ECOLE**

Monsieur le Maire informe son Conseil que dans le cadre du projet « aménagement cour d'école », la commune de Chevroux doit valider le plan de financement ci-dessous :

## Récapitulatif cout de l'opération

Etude	- €	
Complément topographique	- €	
Maitrise d'œuvre	- €	
Diagnostic AMIANTE	- €	
Diagnostic réseau EP	- €	
Cout des travaux	40 000,00 €	
<b>Montant total</b>		
HT	<b>40 000,00 €</b>	
TVA	8 000,00 €	
<b>Montant total</b>		
TTC	<b>48 000,00 €</b>	

## Récapitulatif financement

ETAT DETR	10 000,00 €	20,83%
Conseil régional	- €	0,00%
Conseil départemental	- €	0,00%
Agence de l'eau	8 000,00 €	16,67%
Fond vert	10 000,00 €	20,83%
<b>Total Subvention</b>	<b>28 000,00 €</b>	<b>58,33%</b>
Commune	20 000,00 €	41,67%
Dont FCTVA	7 401,60 €	15,42%

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** le plan de financement pour le projet « aménagement de cour d'école ».

### **Objet : PLAN DE FINANCEMENT PROJET RELAMPING GROUPE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire informe son Conseil que dans le cadre du projet « relamping groupe scolaire », la commune de Chevroux doit valider le plan de financement ci-dessous :

## Récapitulatif cout de l'opération

Cout des travaux	12 500,00 €
<b>Montant total</b>	
<b>HT</b>	<b>12 500,00 €</b>
TVA	2 500,00 €
<b>Montant total</b>	
<b>TTC</b>	<b>15 000,00 €</b>

## Récapitulatif financement

ETAT DETR	4 000,00 €	26,67%
Conseil régional	- €	0,00%
Conseil départemental	2 500,00 €	16,67%
Communauté de commune B&S	- €	0,00%
Fond vert	- €	0,00%
<b>Total</b>		
<b>Subvention</b>	<b>6 500,00 €</b>	<b>43,33%</b>
Commune	8 500,00 €	56,67%
Dont FCTVA	2 313,00 €	15,42%

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** le plan de financement pour le projet « relamping groupe scolaire ».

# **COMMISSION DES BATIMENTS, ROUTES ET CHEMINS**

## **Point travaux**

Monsieur l'adjoint au Maire fait le point concernant les travaux sur la commune :

Le chemin du pont de « Peuteu » a été refait, Les arbres du boudrome et du bâtiments communal ont été élagués.

Fleurissement : La commission s'est réunie le lundi 20 mars afin de préparer la saison 2023.

Les massifs ont été préparés, le composte a été étendu, et la commande de fleurs réalisée pour un montant de 1300 € HT. Les plantations sont programmées pour le 6 et 7 mai.

## **Projet cheminement doux**

Monsieur l'adjoint au Maire présente au conseil le projet du cheminement doux qui en est au stade de l'APD. Une réunion de la commission a eu lieu le vendredi 24 mars afin de préciser certains points de détails.

Rappel du projet : Sécuriser et créer les cheminements piétons entre les différents équipements, Intégrer les aménagements existants (plateau surélevés), Végétalisation des accotements (cf. gestion EP), Diminuer les largeurs de voirie (en calibrant l'espace VL/PL), Proposer des aménagements de sécurité sur la RD n°47 et RD 1, Etude d'éclairage sur la RD n°47 (Rte des Gonnières), Aménagement de la Place de la Serve avec déplacement du monument aux morts, Mise en valeur de la Serve, créer un espace de détente et de loisir au cœur du village,

Prochaines étapes : retour des demandes de subventions, arbitrages techniques et financiers, présentation du projet au conseil des jeunes et aux riverains.

## **Projet aménagement cour école primaire**

Monsieur le Maire présente à son conseil le projet de la végétalisation de la cour d'école suite à la demande du conseil d'école et des parents d'élèves.

Le projet : Actuellement la cour d'école (d'environ 800 m<sup>2</sup>) est entièrement recouverte d'un enrobé bitumineux d'une couleur noire sans aucune zones ombragées. Les fortes chaleurs des étés, incommodes particulièrement les enfants durant les récréations. C'est pourquoi, à la demande du Conseil d'école, le Conseil Municipal émet le projet de végétalisation, par l'enlèvement de l'enrobé qui serait remplacé par de l'herbe, des arbres à hautes tiges et des haies seront plantés, afin d'apporter de la fraîcheur aux élèves de l'école.

Objectifs : Perméabilisation des sols et récupération des eaux de pluie, Proposer des aménagements d'échange entre les élèves (bancs, jeux, jardin pédagogique,...). Apport de fraîcheur par la plantation de végétaux.

Prochaines étapes : retour des demandes de subventions, arbitrages techniques et financiers,

Retour des services de l'inspection académiques, présentation du projet au conseil des jeunes et au conseil d'école.

Réalisation des travaux pour les vacances d'été.

## **Projet sécurisation école maternelle**

Monsieur le Maire présente à son conseil le projet de la sécurisation de l'école maternelle.

Rappel du projet : Les vélos sont volés dans la cour. Des intrusions ont lieu en dehors des heures d'école. La porte fenêtre de la classe des moyens-grands donne directement sur le domaine public donc impossible à ouvrir. Le robinet extérieur est utilisé sans autorisation et souvent mal fermé d'où des pertes conséquentes d'eau le week-end.

Objectifs : Proposer des aménagements de sécurité pour la cour et des accès extérieurs, Remplacer le grillage existant par un grillage et panneaux soudés de 1,50M de hauteur à 7 ml de l'actuelle clôture. Apport de fraîcheur par la plantation de végétaux.  
Réalisation des travaux pour les vacances d'été.

### **Projet relamping groupe scolaire**

Monsieur le Maire présente à son conseil le projet de relamping du groupe scolaire.

Rappel du projet : Suite à l'augmentation des couts de l'énergie : Recherche d'économie et de rationaliser l'énergie, Equipements d'éclairage datant de 1995 pour l'école maternelle et 2009 pour l'école élémentaire, Equipements énergivores, Equipements obsolètes de par son taux de renouvellement et son confort visuel

Objectifs :

Proposer des équipements d'éclairage modernes, confortables, basse consommation d'énergie. Remplacement de l'ensembles des équipements d'éclairage. Pour réduire la consommation électrique et abaisser le taux de renouvellement des équipements.

Amélioré le confort visuel des élèves.

Réalisation des travaux pour les vacances d'été.

### **Compte rendu curage des lagunes**

Monsieur l'adjoint au Maire informe le conseil de la fin de l'opération « Curage des Lagunes » commencée en 2020. L'entreprise BOUVARD a procédé à la récupération des boues, entreposées lors du curage dans un bassin étanche, qui n'avait pas pu être rependues dans les terres agricoles suite à la COVID, les 29 et 30 Mars. Ces boues ont été rependues et les terres labourées afin de semer des céréales le même jour. La bâche a été recyclé sur le site de CROCHU. Nous remercions les agriculteurs d'avoir mis leurs terres a disposition de la collectivité, la chambre d'agriculture pour leur gestion de ce dossier très compliqué.

## **LOTISSEMENT « LE TOURBILLON »**

Monsieur le Maire informe son conseil que le lot n°6 n'est plus réservé, il est de nouveau disponible. Au total 3 ventes ont été réalisées, 6 sont sous compromis signés, en attente des permis de construire et 1 terrain le Lot 6 est disponible. La communication sera actualisée pour sa remise sur le marché.

## **URBANISME**

### **Dossiers en cours**

- **1 Permis de construire ont reçu un avis favorable**
  - o PC 001 102 23 D 0004 – Mr Damien CLERC – D1444 – Construction d'une maison individuelle

# **COMMISSIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES**

## **Compte rendu du conseil communautaire**

Monsieur le Maire fait un résumé et demande au Conseil s'il a des questions à la suite de l'envoi des différents comptes rendus de commissions.

## **SCOT +PLUi**

Monsieur le Maire informe son Conseil que la préfecture a fait un retour pour le PLUi. Celui-ci est avec un avis favorable assorti de prescriptions obligatoires.

## **Vente de terrains à bâtir**

Monsieur le Maire informe son Conseil que la commune est propriétaire d'une parcelle cadastrée A 976 qui doit faire l'objet d'une division parcellaire.

La proposition du cabinet Monin de créer 3 lots sur cette parcelle est retenue. Le montant de sa prestation est de 2344.00€

Ces terrains se composent comme suit : Lot A (870 m<sup>2</sup>) ; Lot B (550 m<sup>2</sup>) ; Lot C (590 m<sup>2</sup>).

Il convient de fixer le prix de vente du terrain à 65 € moyen du mètre carré.

Il convient de vendre les terrains non viabilisés comme suit :

- Lot A : Prix de vente : 56 500 €
- Lot B : Prix de vente : 35 500 €
- Lot C : Prix de vente : 38 500 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité.

**ACCEPTE** le prix de vente de 65 € moyen du mètre carré ;

**CHARGE** Monsieur le Maire de la suite du dossier ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette vente.

## **Boulodrome**

Monsieur le Maire informe son Conseil du projet de création d'une salle de réunion derrière le bâtiment du boulodrome. Il propose que la commission Bâtiment se réunisse afin de travailler sur le projet prochainement.

### **Projet mise en conformité ADAP de la mairie**

Monsieur le Maire informe son Conseil du projet de la mise en conformité ADAP de la mairie. Il propose que la commission Bâtiment se réunisse afin de travailler sur le projet prochainement.

### **COMMISSION COMMUNICATION, FETES ET CEREMONIES**

#### **Exposition photos « CHEVROUX d'hier et d'aujourd'hui » de Mr BURTIN Gaston**

Monsieur le Maire informe son Conseil que Monsieur BURTIN fera une exposition photos à la salle multifonctionnelle fin Avril - début Mai, les dates exactes seront communiquées sur le site Internet de la commune.

#### **Divers**

Monsieur SALLET a fait un don au CCAS de 50 €.

La date du prochain conseil municipal sera le jeudi 25 mai 2023.

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM – PRENOM	SIGNATURE
BERTHET Paul		GROSBON Béatrice	Excusée
CHEVRIER Fabrice	Excusé	KONEY Amandine	
CONSTANT Bruno		LACOUR Delphine	Excusée
DESMARIS Christian		PAQUELET Damien	
DEVEYLE Arnaud		PAGNEUX Mallory	
COUDURIER FAURE Christiane		SAVOT Dominique	
FAURITE Séverine		TATON Mélanie	Excusée
FONTAINE Vanessa			